

description, d'ailleurs assez obscure de Giles; peut-être s'agit-il de ces corpuscules cruciformes que nous avons décrits ci-dessus; des corpuscules analogues à ces derniers n'ont pas été signalés chez le *P. confundens* et ils peuvent servir à caractériser le *P. gelatinosus*, mais on ne doit pas invoquer pour séparer ces deux espèces le nombre des tentacules qui est de vingt dans les deux cas. Pour nous, le *P. gelatinosus* se distingue surtout du *P. confundens* par l'existence d'une bordure marginale bien développée et constituée par des papilles qui restent libres sur une grande partie de leur longueur, au lieu d'une bordure faiblement lobée comme celle du *P. confundens*; de plus il existe dans les téguments des corpuscules cruciformes.

2. *Pelopatides verrucosus* nov. sp.

Planche X, fig. 25 à 26.

Station 202.—Lat. N. 7° 4'40" Long. E. 82° 2'45" Profondeur 695 brasses.—1 Exemple.

Station 234.—Lat. N. 13° 50'30" Long. E. 93° 26'.—Profondeur 498 brasses.—1 Exemple.

Le corps est subcylindrique; dans l'un des échantillons, la face ventrale est plus bombée que la face dorsale. La longueur est de 130 à 140 mm. et la largeur de 27 mm. environ. La bouche est ventrale mais subterminale, l'anus est dorsal et largement entr'ouvert.

Il est très difficile de reconnaître sur les côtés du corps une bordure; on trouve seulement de grosses papilles isolées, probablement au nombre d'une vingtaine et plus ou moins réunies par leur base élargie qui peut atteindre 5 mm. de diamètre. Ces appendices sont coniques et se terminent par un appendice filiforme; leur partie libre peut avoir 5 mm. de longueur. Dans la région antérieure, la bordure est bien marquée et constitue une collerette péribuccale. De même, sous l'anus, les papilles sont très aplaties, réunies les unes aux autres sur la majeure partie de leur longueur et leur ensemble constitue une sorte de collerette sous-anale dont les parties latérales sont souvent plus développées que la région médiane.

Le radius médian ventral présente des pédicelles de grande taille, de 2 mm. de diamètre, au nombre de 33 ou 34. Ces pédicelles ont leur extrémité noirâtre et ils sont disposés sur deux rangées longitudinales qui s'étendent sur un peu des deux tiers postérieurs du radius. Vers la région postérieure, entre les rangées médianes et la rangée marginale, on observe deux ou trois paires de pédicelles interradiaux.

Chaque radius dorsal porte une rangée de grosses papilles coniques de 5 à 8 mm. de diamètre à la base et de 5 mm. de hauteur. On compte une quinzaine de ces papilles sur chaque radius.

Les tentacules, au nombre de quinze, sont terminés par quatre mamelons blanchâtres.

Les téguments sont épais et plus ou moins crevassés. Ils contiennent des corpuscules calcaires difficiles à isoler en raison de l'épaisseur des téguments et rappelant ceux du *Pelopatides confundens* Théel. Dans les pédicelles médians ventraux, ce sont des bâtonnets (pl. X, fig. 25) à extrémités bifurquées et présentant dans leur région moyenne un ou deux courts prolongements. On trouve aussi des corpuscules triradiés (pl. X, fig. 26) à extrémités plus ou moins ramifiées.

Les muscles longitudinaux sont très larges, sauf ceux du radius médian ventral. L'organe arborescent droit est seul conservé; il est formé d'un tube longitudinal s'étendant jusqu'à l'extrémité antérieure du corps et qui porte latéralement de nombreuses ramifications arborescentes. Le pharynx est peu développé. Les vésicules de Poli, au nombre de deux, sont inégales; celle de gauche a 40 mm. de longueur et celle de droite 30 mm. seulement.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES.—Le *P. verrucosus* se classe parmi les *Pelopatides* présentant des pédicelles sur les deux tiers postérieurs du radius médian ventral. Il se caractérise par la présence de quinze tentacules, par ses téguments épais et verruqueux, par son corps subcylindrique à bordure latérale peu marquée et par ses gros pédicelles ventraux accompagnés, dans la région postérieure, de quelques pédicelles interradiaux.

3. *Pelopatides mollis* nov. sp.

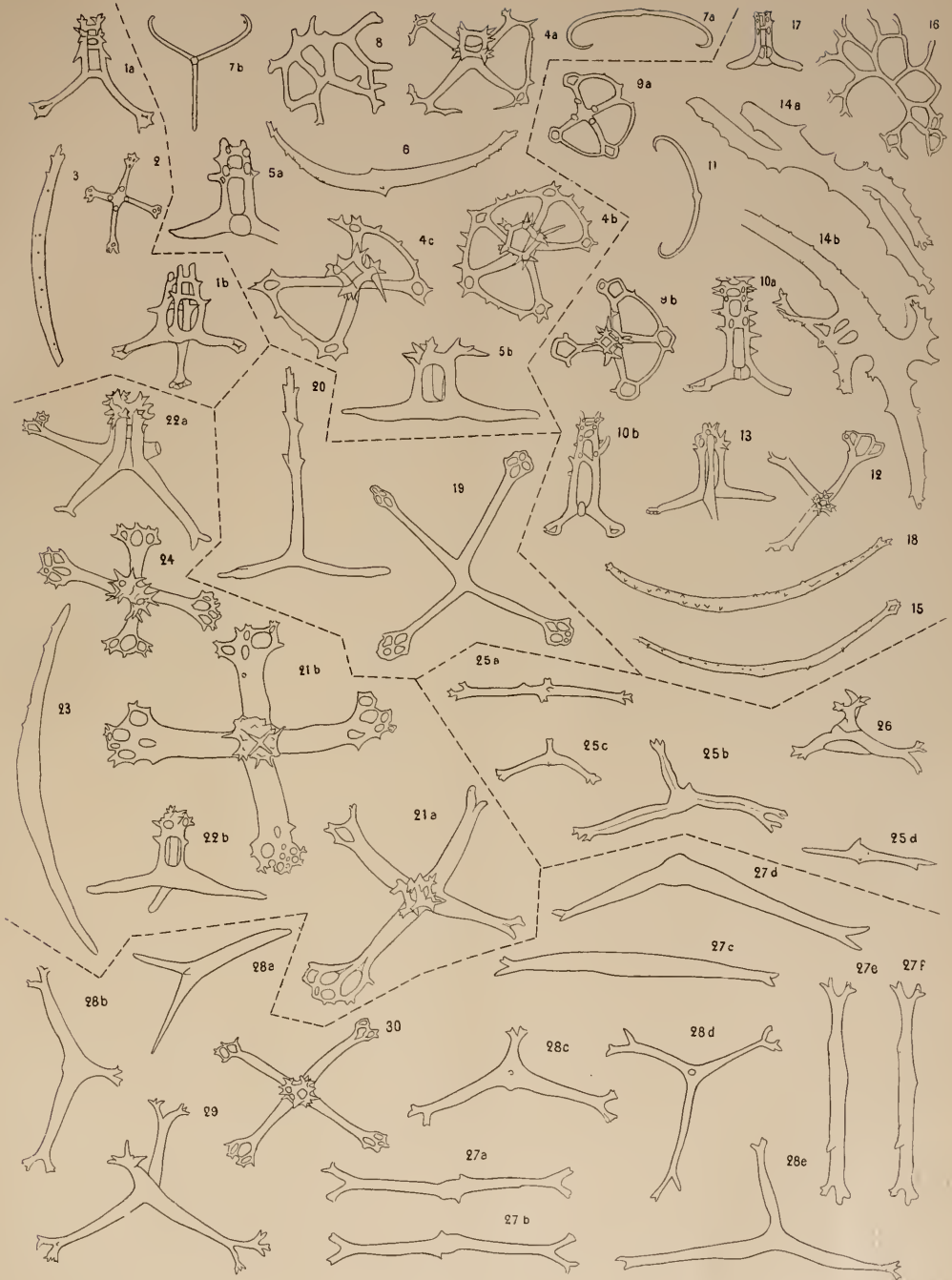
Station. 116.—Lat. N. 11° 25'5". Long. E. 92° 47'6".—Profondeur 405 brasses—1 Exemple.

Iles Audamans. 7 miles au S.O. de l'île Ross.—Profondeur 265 brasses.—1 Exemple.

Le corps est un peu aplati; sa longueur est de 110-120 mm. et sa largeur de 20-25 mm. La bouche est ventrale, l'anus est dorsal et largement ouvert. La couleur, notée sur l'animal vivant de la Station 116, était "dark purple"; mais les deux individus conservés dans l'alcool sont uniformément grisâtres.

La sole ventrale, légèrement convexe, est limitée latéralement par un faible rebord portant une rangée de petits appendices bien distincts les uns des autres et n'ayant que 2 à 4 mm. de longueur; on compte une trentaine de ces papilles marginales de chaque côté. Dans la région antérieure, on trouve une collerette péribuccale très développée comprenant une vingtaine de petites papilles soudées ensemble par leur moitié basilaire. Dans la région postérieure, les papilles marginales se réunissent aussi pour constituer une bordure sous-anale continue dans l'un des exemplaires et interrompue dans l'autre au niveau du plan médian.

Le radius médian ventral présente, sur ses deux tiers postérieurs, une



Auct. del.

1-3, *Batbyplotes assimilis*. — 4-8, *Batbyplotes crenulatus*. — 9-18, *Batbyplotes variabilis*. — 19-20, *Batbyplotes profundus*.
 21-24, *Batbyplotes papillosus*. — 25-26, *Pelopatides verrucosus*. — 27-30, *Pelopatides gelatinosus*.